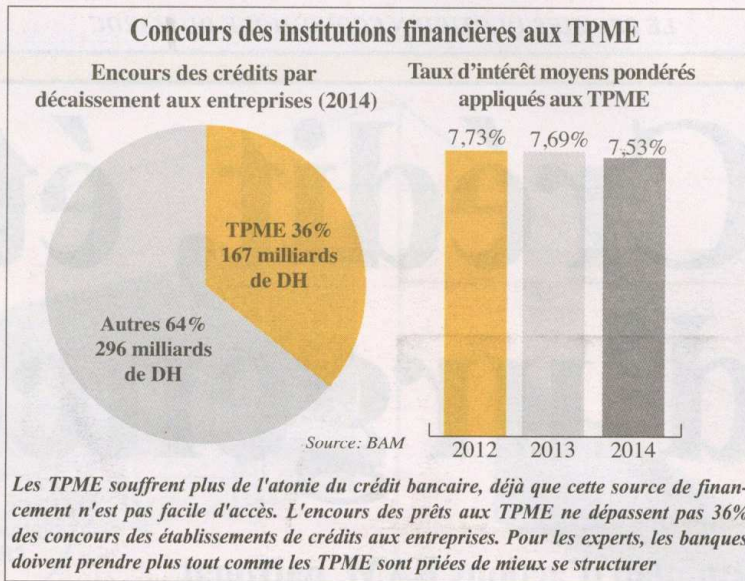


Crédit: Etat d'urgence!

• Une commission spéciale proposera un plan d'actions

• Point de discord: les cautions personnelles exigées par les banques

LA réunion du 26 janvier entre Bank Al-Maghrib, le GPBM et la CGEM (la patronne des patrons et les présidents des fédérations sectorielles) a permis de confronter les différentes parties concernées par le ralentissement du crédit. La Caisse Centrale de Garantie (CCG) et Maroc PME y étaient également conviées. Une commission composée de l'ensemble de ces acteurs proposera un plan d'actions et des mesures applicables pour soutenir le financement des entreprises. Une autre rencontre est programmée pour la fin de la semaine. La Commission qui sera mise en place devrait aborder tous les sujets notamment la possibilité pour les banques de



communiquer aux entreprises leur scoring ou encore les garanties. Par ailleurs, il a été proposé une réunion annuelle entre BAM, GPBM et CGEM. "Cette rencontre est

aussi un moyen de démystifier la relation banque/client", dit un banquier

En dépit d'une politique monétaire accommodante avec notamment deux baisses du taux directeur en 2014, l'impact sur le crédit n'est pas celui escompté. L'efficacité des mesures de politiques monétaires dépendra du comportement des banques mais aussi des emprunteurs. Aujourd'hui, la contraction de l'économie et ses conséquences sur certains secteurs ne favorise pas une bonne transmission des décisions de BAM à l'économie réelle. En trois ans, les créances en souffrance ont été multipliées par 1,5. C'est un facteur de blocage pour les banques. Les grandes entreprises continuent sans grand problème à mobiliser de l'argent. Mais, ce sont surtout les TPME qui souffrent du resserrement du crédit. Les banquiers, eux, préfèrent parler de baisse de la demande. Les conditions d'octroi du crédit sont drastiques, tempèrent les entreprises. Or, le rôle de la CCG est primordial. Cet organisme a permis à un nombre important d'entreprises de mobiliser 11 milliards de DH de crédit en 2015. Mais, le soutien de la Caisse constitue un complément. L'entreprise doit elle-même fournir des sûretés qui sont souvent des cautions personnelles. "Il doit y avoir un minimum de garanties dans un dossier de crédit", justifie un banquier. En cas de défaillance de l'entreprise, la contre-garantie de la CCG ne joue que lorsque la banque a épuisé toutes les voies de recouvrement. Les cautions constituent l'un des problèmes qui intoxiquent la relation banque/entreprise. Or, les TPE n'en ont pas beaucoup à faire valoir. En contrepartie du déblocage du crédit, certaines banques exigent des cautions personnelles. "C'est un gros frein", fait savoir un opérateur.

Au-delà des facteurs conjoncturels et leurs conséquences sur certains secteurs, l'un des obstacles à l'accès des TPME au

crédit est qu'elles sont faiblement capitalisées. "Les PME ont davantage un problème de fonds propres que d'accès au financement bancaire", avait soulevé Mohamed El Kettani, président-directeur général d'Attijariwafa bank lors de la 5^e édition du forum Euromed-Capital (cf. www.leconomiste.com du 25 janvier 2016). Cela explique dans certains cas les nombreuses garanties exigées par les banques. La faible structuration des entreprises constitue aussi un problème. Elle leur ferme la porte d'autres sources de financement comme la Bourse ou encore le private equity. Au passage, il est étonnant que la Bourse, même si elle traverse une période difficile, n'ait pas été associée à la réflexion sur le financement des entreprises. Un des moyens d'accroître le financement des entreprises est de favoriser la désintermédiation. Encore faut-il qu'elles s'inscrivent dans une démarche de transparence.

Tous les secteurs ne sont pas touchés de la même façon par la décélération du crédit. Dans le textile et l'habillement, l'encours des prêts a diminué de 23% sur les trois dernières années dont une chute de 57% des crédits à l'équipement. L'encours des prêts de trésorerie a, lui, reculé de 10% sur la même période. Dans la grille d'analyse de risque des banques, les secteurs exportateurs sont classés parmi les plus vulnérables dans le contexte actuel. La mollesse de la croissance en Europe, la première zone d'exportation des entreprises marocaines, explique en partie cette situation. Pour surmonter les problèmes de financement, l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (Amith) a conclu depuis six mois des conventions avec Attijariwafa bank, BCP et BMCE Bank, confie El Mostafa Sajid, président de l'Amith. Ces accords permettent aux membres de l'Association de bénéficier de crédits à des taux préférentiels ou encore de raccourcir les délais de traitement des dossiers. D'autres groupements pourraient s'inspirer de la démarche de l'Amith.

Si les causes de l'atonie du crédit se trouvent aussi bien du côté des banques que des entreprises, les institutions financières doivent prendre plus de risque sur les TPME, s'accordent à dire les experts. Les crédits accordés à cette clientèle se limitent à 36% de l'encours des prêts aux entreprises (banques+sociétés de financement). La Banque centrale a mis en place plusieurs mécanismes pour les encourager à financer davantage cette population d'entreprises. Il faudra au moins deux ou trois ans pour juger des résultats. □

Franck FAGNON

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com